Image not found or type unknown

probleme d'Avoir avec un commercant

Par **korrigan11**, le **24/10/2010** à **17:54**

bonjour,
Je viens vers vous pour une simple question. J'ai il y a quelques mois acheté un sac à main que j'ai du ramener à la boutique car il était deffectueux. La responsable m a fait un Avoir valable 6 mois car dans cette boutique on ne pratique pas le remboursement. Je suis retournée dans cette boutique voilà un mois pour utiliser mon Avoir que la commerçante à refuser de me prendre car l article que je souhaitais acheter était en solde. Ma question est : le commercant a-t-il réellement le droit de me refuser son propre Avoir comme règlement si l'article que je souhaite acheter est en solde?
Existe t il un texte de loi que vous voudrez bien me communiquer si ce commercant a tort.
Je vous remercie par avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés